



ESPACE
Famille

Fiche utilisateur de l'Espace Famille AIGA – INOE

Réinscription au service EJE

Adresse de connexion : <https://espacefamille.aiga.fr/4368586>

Rendez-vous sur votre portail famille. En cas d'oubli de votre mot de passe ou si vous ne l'avez jamais utilisé, n'hésitez pas à nous contacter à eje@quincieux.fr . Nous vous transmettrons un lien d'initialisation.

MAIRIE DE QUINCIEUX
Bienvenue dans votre Espace Famille.
Votre Espace Famille vous permettra de: [\[Afficher la suite\]](#)

Accéder à mon espace

your email
your password
 Rester connecté

[Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

Pas encore de compte ?
[Créer un compte](#)

[Accès aux documents](#)

Actualités

13/05/2022 Documentation

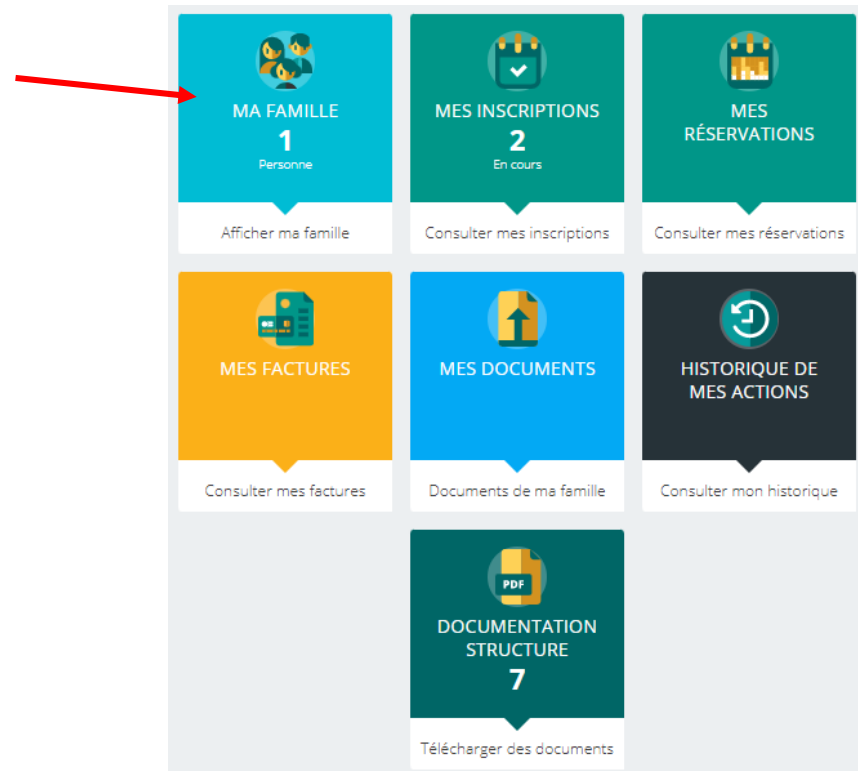
Chers parents,
Dorénavant, vous pourrez retrouver toutes les documentations du service sur votre portail famille:
- Menu
- Programme d'activité
- Grille des tarifs
- Règlement intérieur.

Deux possibilités:
[\[Afficher la suite\]](#)

Etape 1 : Rubrique Famille

Vous devrez contrôler toutes les coordonnées familiales : père, mère, personnes autorisées à récupérer l'enfant. Il est important de rajouter la MJC et/ou le club de foot, si votre enfant y est inscrit à la rentrée. Sans cette autorisation, l'équipe d'animation ne sera pas autorisée à laisser partir votre enfant.

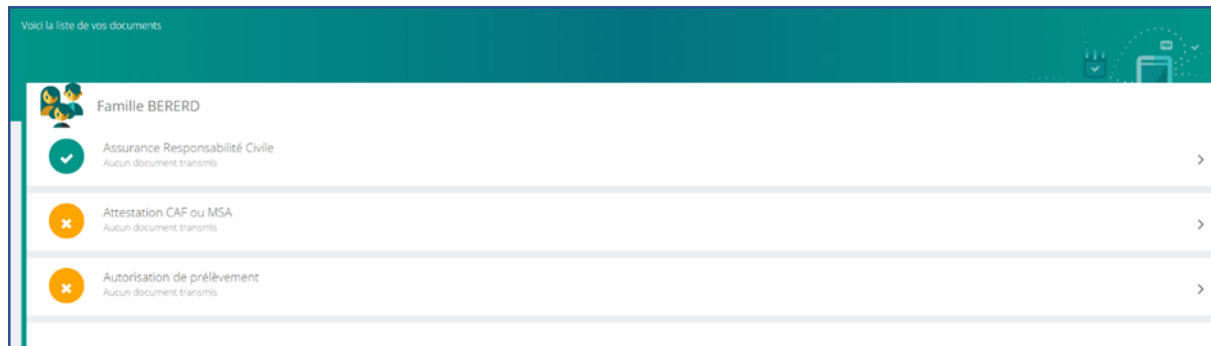
Vous vérifierez également les autorisations de vos enfants.



Une fois que vous avez contrôlé les coordonnées familiales, rendez-vous dans l'onglet « Mes documents »



Pour compléter votre dossier, nous aurons besoin de votre attestation d'assurance (vous pouvez la demander dès maintenant à votre assureur), votre attestation CAF pour votre quotient familial, la fiche sanitaire et de l'autorisation de prélèvement joint d'un RIB (si cela n'a pas été fait). Vous retrouverez ces deux derniers documents dans l'onglet « Documentation Structure ». Pour les enfants ayant des PAI, nous aurons besoin d'un exemplaire de celui-ci ainsi que d'une photo d'identité.



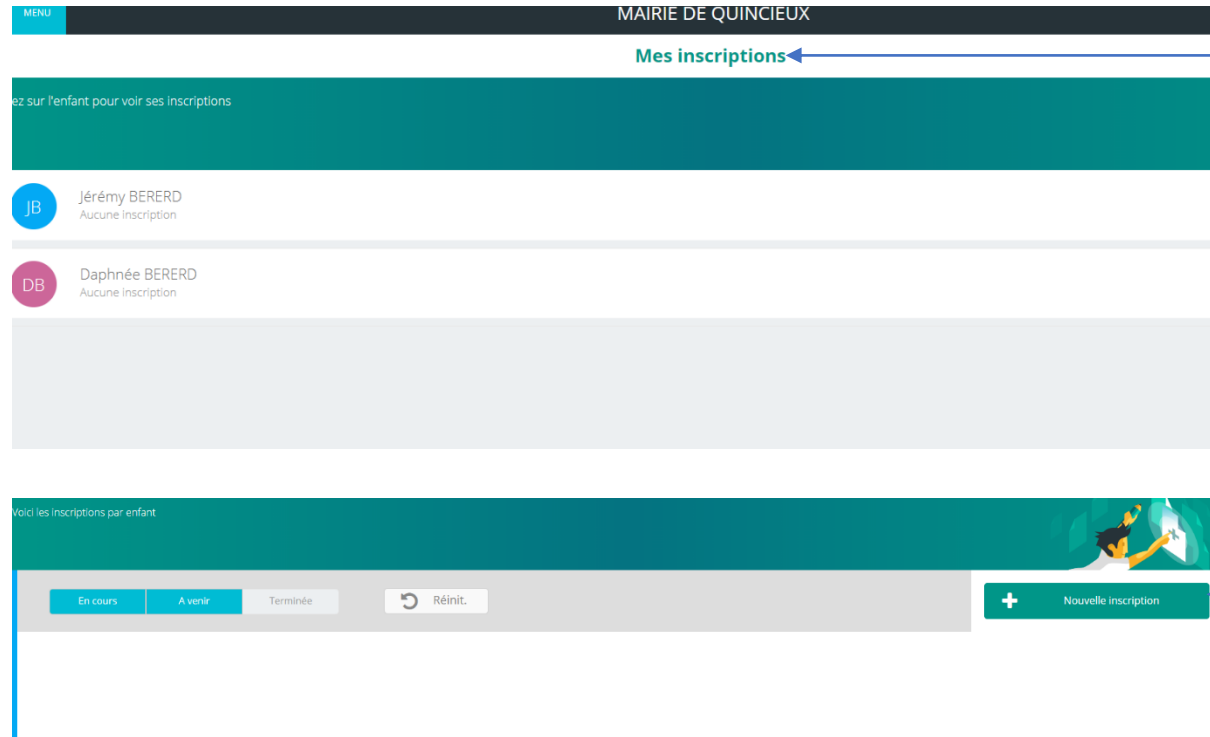
La famille apparaît, **en vert** les documents transmis, **en orange** les documents en attente

Lorsqu'un document apparaît **en rouge**, c'est un document obligatoire et bloquant l'inscription

Après vérification des documents déposés sur le portail, nous validerons votre dossier. A la suite de cette validation, vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant aux différents services. **ATTENTION : sans dossier complet, nous ne pouvons pas valider vos dossiers et vous ne pourrez donc pas procéder aux inscriptions.**

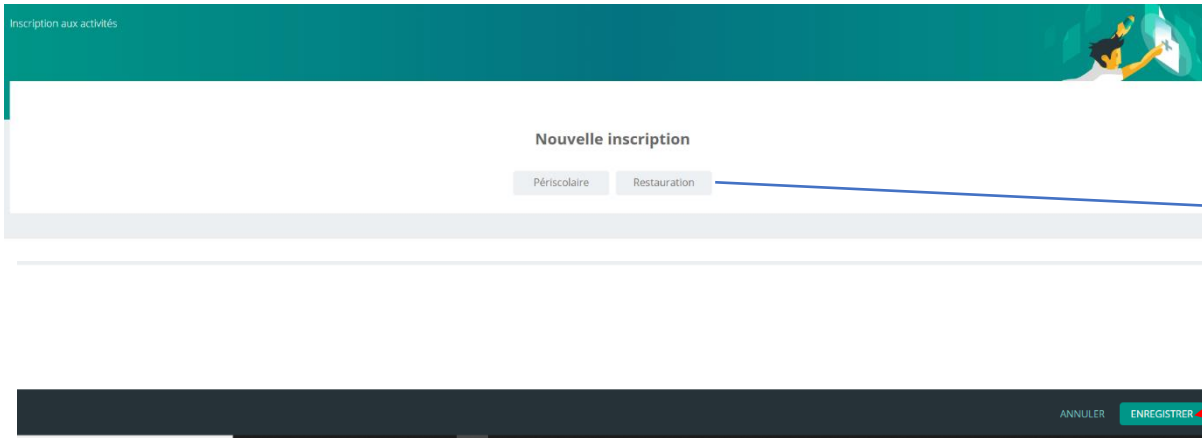
Comment s'inscrire aux différents services :

Cliquer sur **MES INSCRIPTIONS**



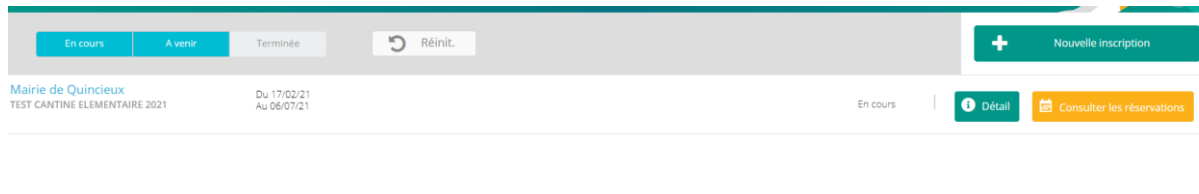
Cliquer sur « mes
Inscriptions »

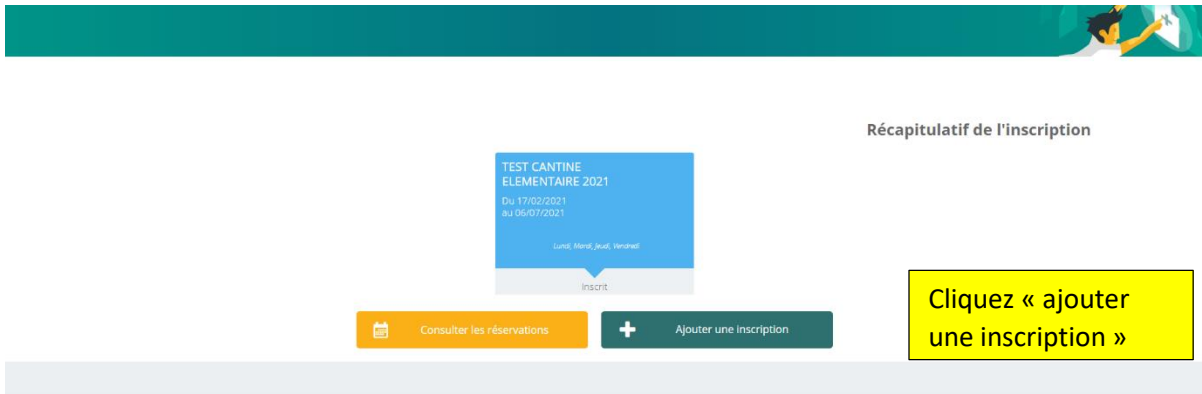
Cliquer sur
« nouvelles
inscriptions »



Choisir l'activité, cliquer sur l'onglet et ensuite cliquer sur l'onglet **ENREGISTRER** (en bas à droite de votre écran).

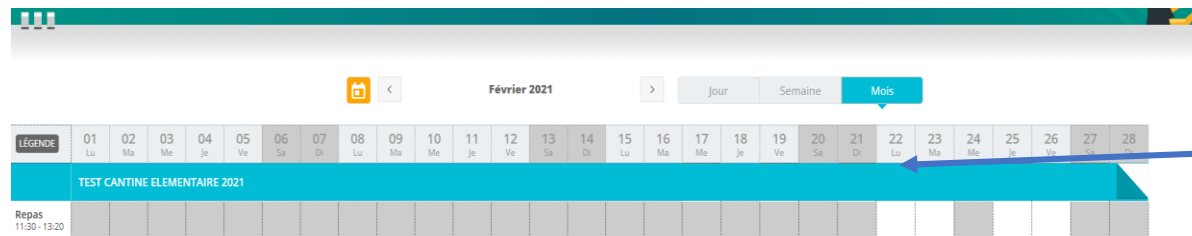
Ici, l'activité choisie est la restauration, le pavé suivant apparaît





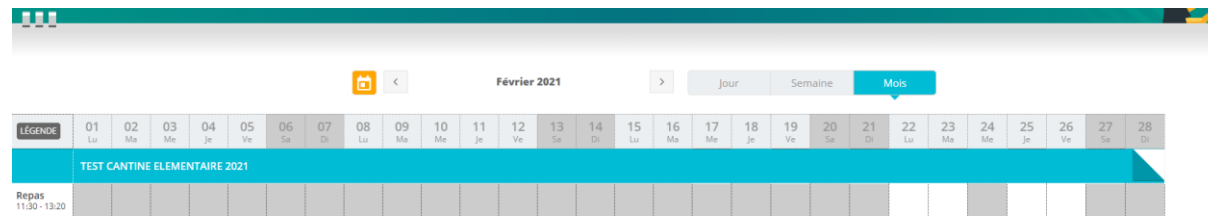
Si vous avez besoin des temps périscolaire et mercredi, il vous faudra cliquer sur « Ajouter une inscription ».

Pour faire les réservations en fonction de vos besoins, vous cliquez sur « consulter mes réservation ». Le calendrier s'ouvrira.



Vous pouvez choisir d'afficher le calendrier soit par jour soit par semaine soit par mois.

Pour cette rentrée scolaire, aucune réservation ne sera faite par le service EJE.



Code couleur:

Case blanche : place disponible

Case grise : pas de place disponible

Case verte : Inscription réalisée.

Case rose : Pointage réel saisi

Selon votre affichage, vous pouvez donc procéder aux réservations. Ils vous suffit de cliquez sur le service dont vous avez besoin, celui-ci s'affichera en vert. Et ensuite il vous restera à cliquer en bas à droite de votre écran sur enregistrer. Sans cette dernière manipulation l'inscription ne sera pas prise en compte.

Les inscriptions sont bloqué chaque mercredi minuit. C'est-à-dire que vous avez jusqu'au mercredi pour réaliser vos inscriptions de la semaine suivante. Pour les inscriptions d'urgence merci de faire un mail à eje@quincieux.fr.

Attention : les inscriptions devront être faites au **plus tard le 24 août** pour la 1^{ère} semaine de rentrée des classes. Nous vous remercions d'inscrire votre enfant pour le mois de septembre complet afin que nous puissions organiser nos services.